

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Marcel Sembat - CFAI LYON - BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Lycée Marcel Sembat - CFAI LYON - BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques - en apprentissage (17072)

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de vœux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|--------------------------|---------------------------|
| Lycée Marcel Sembat - CFAI LYON - BTS - Production - Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques - en apprentissage (17072) | Jury par défaut | Tous les candidats | | | |

Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|-----------------------|---|--|---------------------------------|
| Résultats académiques | Ce champ regroupe des critères purement quantitatifs, liés aux résultats scolaires du candidat au lycée ou dans l'enseignement supérieur (pour les étudiants en réorientation), ainsi qu'à ses résultats au baccalauréat. Les éléments sur lesquels ces critères se basent sont donc des notes. Ces notes sont présentes dans les bulletins du candidat ainsi que dans ses résultats aux épreuves du baccalauréat. Ces critères peuvent éventuellement être analysés au regard de la moyenne de la classe, du rang du candidat dans le groupe ou de tout autre élément statistique national fourni en particulier avec les notes des candidats aux épreuves terminales des enseignements de spécialité. | Examens des bulletins scolaires et Particulièrement dans les disciplines Suivantes : langues, littéraires, scientifiques, techniques Les éléments pris en compte sont la moyenne des notes du T3 de 1ère et des T1 + T2 de la classe de terminale. | Très important |

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|---------------------------------|
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Ce champ regroupe des critères académiques d'ordre qualitatif, liés aux compétences maîtrisées, aux méthodes acquises, aux savoir-faire, aux capacités écrites ou orales du candidat dans les matières étudiées au lycée ou dans l'enseignement supérieur, pour les étudiants en réorientation. Les éléments sur lesquels se basent les critères de ce champ peuvent notamment être les appréciations des professeurs, l'avis du conseil de classe et le champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir. | Les résultats obtenus dans les matières linguistiques, littéraires, sciences, techniques, seront étudiés par la commission (bulletins de 1ère et Tale). Les éléments pris en compte sont les avis du conseil de classe (méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir, capacité à réussir). | Très important |
| Savoir-être | Ce champ regroupe des critères non académiques d'ordre qualitatif, par nature transversaux, liés au rapport au travail du candidat, à son autonomie, à son implication et au savoir-être dont il a pu témoigner dans le cadre scolaire, périscolaire ou universitaire (pour les étudiants en réorientation). Les éléments sur lesquels se basent les critères de ce champ peuvent notamment être les appréciations des professeurs, l'avis du conseil de classe et sur les champs « Autonomie » et « Capacité à s'investir dans le travail » de la fiche Avenir. | L'examen des bulletins scolaires permettra, à travers les résultats et les appréciations des professeurs et du conseil de classe, d'apprécier le savoir être ainsi que les progrès réalisés pendant la scolarité. Les éléments pris en compte sont les appréciations des bulletins et de la fiche livret | Essentiel |

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|---|---------------------------------|
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Ce champ regroupe les critères liés à la formation, qu'il s'agisse de la motivation exprimée par le candidat pour la suivre, de la connaissance qu'il en a ou de la cohérence plus globale de son projet personnel et académique. Les éléments sur lesquels se basent les critères de ce champ sont notamment le projet de formation motivé et l'appréciation du chef d'établissement sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation visée. | Pour les étudiants inscrits dans un parcours de réorientation, les notes du baccalauréat, ainsi que les bulletins de leur parcours dans le supérieur, seront des éléments d'appréciation. L'élément pris en compte sera la lecture de la lettre de motivation si doute sur les compétences du candidat. | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Ce champ regroupe les critères péri ou extra-scolaires, liés à l'engagement citoyen, dans et hors de l'établissement (éco-délégué, SNU, service civique, etc.), la participation à une cordée de la réussite, à des activités associatives, sportives ou artistiques, aux centres d'intérêt du candidat ou encore aux certifications non scolaires demandées par certaines formations (STAPS, BTSA...). Les éléments sur lesquels se basent les critères de ce champ sont notamment ceux de la rubrique « Activités et centres d'intérêt », de l'information sur la participation à une cordée de la réussite et le champ « Engagement » de la fiche Avenir. | Ce champ d'évaluation permettra aux commissions de confirmer la curiosité ou l'intérêt pour les questions techniques si besoin. L'investissement d'un élève en tant qu'éco-délégué sera apprécié dans nos formations en lien avec le développement durable. | Complémentaire |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)

Série STL

- Biotechnologies (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le classement se fait en 2 temps :

Etablissement d'un classement à partir des notes remontées dans un tableau excel (coef 1 pour toutes les matières suivantes Mathématiques, Physique-chimie, Français, Philosophie, LVA anglais, Matières techniques et/ou professionnelles); Examen de chaque dossier par moyenne décroissante (lecture de la fiche Avenir, des appréciations des enseignants et du chef d'établissement, projet de formation motivé et CV).

Les 50 premiers dossiers admissibles sont contactés par le responsable du recrutement des apprentis par courriel ou par téléphone pour échanger avec eux sur leur recherche d'entreprise. Le responsable du recrutement des apprentis peut, dans certains cas, leur proposer une entreprise.

Les autres candidats admissibles recherchent l'entreprise seuls

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'élément de sélection essentiel est le savoir-être des candidats.

Le CFAI Lyon peut apporter aux candidats admissibles une aide à la réalisation d'un C.V. "professionnel" et organise des simulations d'entretien d'embauche.

Commencer la recherche d'une entreprise dès le mois d'avril de l'année de Parcoursup

Signature :

FRANCOIS MARTIN,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Marcel Sembat - CFAI LYON